

**Zeitschrift:** Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

**Herausgeber:** Schweizerischer Hebammenverband

**Band:** 83 (1985)

**Heft:** 4

**Vorwort:** [Vorwort]

**Autor:** Grand, Hélène

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Schweizer Hebamme

## Sage-femme suisse

Offizielle Zeitschrift des  
Schweizerischen Hebammenverbandes  
Journal officiel de l'association suisse  
des sages-femmes

N° 4 April / avril 1985

*Jahresabonnement / Abonnement annuel* Fr. 49.–  
Mitglieder / Membres Fr. 35.–  
Junior-Mitglieder / Membres juniors Fr. 20.–  
Einzelnummer / Numéro séparé Fr. 5.–  
(Ausland zusätzlich Porto / l'étranger port en sus)

*Redaktion und Sekretariat / Rédaction et secrétariat*  
Margrit Fels, Flurstrasse 26,  
3000 Bern 22 031 426340

*Responsable de la partie française*  
Hélène Grand-Greub, Yverdon 024 21 1268

*Stellenvermittlung / Bureau de placement*  
Dora Bolz, Breitenweg 7, 3604 Thun 033 36 1529

*Druck / Impression*  
Paul Haupt AG, Falkenplatz 11, 3001 Bern

*Inseratenverwaltung / Administration des annonces*  
Schweizerischer Hebammenverband  
Zentralsekretariat  
Flurstrasse 26, 3000 Bern 22 031 426340

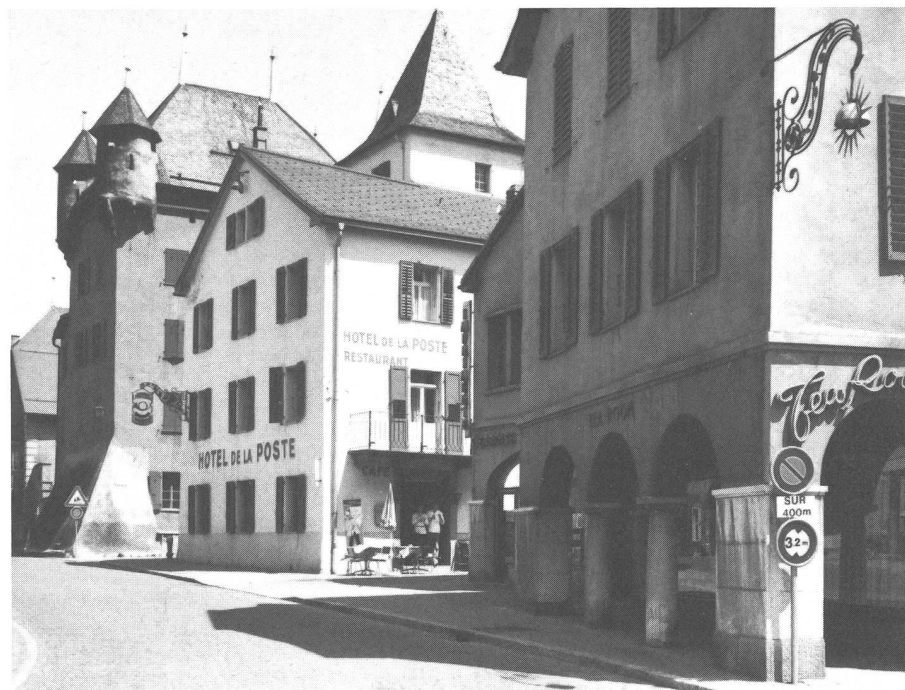
### Inhalt / Sommaire

- 1 Editorial
- 3 92<sup>e</sup> congrès de l'ASSF
- 4 Une formation post-diplôme
- 5 Législation et autorisation en obstétrique
- 6 Les soins prénatals donnés par la sage-femme en clientèle
- 8 Conseils pour des femmes enceintes
- 9 Schwangerschafts- und Wochenbett- psychosen
- 13 92. Schweizerischer Hebammenkongress
- 15 Die Hausfrauendepression
- 17 Verbandsnachrichten  
    Novelles de l'Association
- 20 Kurse und Tagungen  
    Cours et sessions

### Fotos

Titelbild: Rose-Marie Ulrich, BRD  
Seite 1 und 3: Jean-Blaise Pont, Sierre

## 92<sup>e</sup> congrès de l'association suisse des sages-femmes



Rue du Bourg, Sierre.

Chères collègues,

Dans ce numéro vous trouverez un article sur le résultat d'une enquête sur la sage-femme extra-hospitalière et sa formation.

Les autres textes abordent le travail de cette même sage-femme vu par des collègues d'autres pays d'Europe. A l'heure où notre association se prépare à vivre un congrès dont les journées de perfectionnement seront centrées sur l'accouchement ambulatoire, il me semble intéressant de traiter dans ce journal, et les prochains, des différentes activités des sages-femmes hors de l'hôpital où en marge de celui-ci. Pour que notre profession reste vivante et dynamique, il est indispensable qu'un certain nombre d'entre nous continue à travailler de manière indépendante et que, sans pour autant prôner le retour de l'accouchement à la maison, nous puissions répondre aux demandes du public face à l'attente et à la naissance d'un enfant.

Si le sujet de l'accouchement ambulatoire vous intéresse, si vous avez du plaisir à échanger des idées avec d'autres sages-femmes de notre pays et à participer à la vie de notre association, dépêchez-vous de vous inscrire au congrès qui se déroulera à Sierre les 29, 30 et 31 mai prochains et amenez vos expériences et vos souhaits pour les partager avec vos collègues.

Pour l'heure la rédaction vous souhaite de joyeuses fêtes de Pâques ...

Hélène Grand

## Formation permanente du 92<sup>e</sup> Congrès des sages-femmes suisses

# L'accouchement ambulatoire – Solution du juste milieu

### Programme

1<sup>re</sup> partie mercredi le 29 mai 1985

13.00 h

Salutations de bienvenue par la présidente

Introduction par l'animatrice du jour, Mme Yvonne Meyer

13.10 h

«Pratique des soins après accouchement ambulatoire»

vue par une sage-femme de la Suisse romande, Mme Heidi Girardet, Nyon, et par une sage-femme de Suisse alémanique, Mme Blanca Landheer, Winterthur

14.00 h

«L'accouchement ambulatoire vu par un pédiatre»

M. Gabriel Duc, directeur de la clinique de néonatalogie à l'Hôpital universitaire de Zurich

14.40 h

«Rémunérations et relations avec le canton, les communes, les caisses-maladie, les familles»

par Mme Heidi Girardet et par Mme Blanca Landheer

15.30 h

Pause café

16.10 h

Travaux en groupes sur les thèmes suivants:

1. Exigence requise dans la formation de base et la formation continue des sages-femmes pour pratiquer les soins de l'accouchement ambulatoire.
2. Les problèmes de collaboration et d'organisation. Y a-t-il des solutions?

sages-femmes indépendantes

17.30 h

Fin de la 1<sup>re</sup> partie

2<sup>e</sup> partie jeudi le 30 mai 1985

08.30 h

Salutations et résumé par l'animatrice du jour, Mlle Georgette Grossenbacher

08.40 h

Rapports des groupes de travail

10.00 h

Pause café

10.45 h

«Aspects juridiques liés aux diverses parties intéressées: les parents, la sage-femme, l'hôpital»

Discussions avec Mme Christine Bigler-Geiser, avocate à Berne

11.30 h

Synthèse et déclaration de clôture

11.45 h environs

Repas de midi

13.15–17.30 h

Assemblée des déléguées

**Des traductions en français seront mises à disposition par écrit des discours parlés en allemand.**



Des femmes, de plus en plus nombreuses, désirent bénéficier de la possibilité de vivre l'immédiate période post-natale à la maison. La sphère professionnelle de la sage-femme s'en trouve ainsi élargie.

Les aspirations de la mère, du nouveau-né et de la famille exigent de la sage-femme des compétences inattaquables et des facultés d'adaptation.

Comment se prépare-t-elle à cette tâche complexe?

Qu'en est-il des dispositions légales quant aux droits et devoirs de chaque partie... et quant au règlement financier?

Lors de cette session, nous examinerons les aspects pratiques et juridiques ainsi que ceux inhérents à la politique en matière de santé publique.

### Prix pour les participantes sans carte de fête

Membres munis de leur carte de

membre:

Fr. 20.–

Non-membres:

Fr. 50.–

Elèves sages-femmes munies de leur

carte de membre:

Fr. 10.–

Elèves sages-femmes non-membres:

Fr. 25.–

Les collègues sans carte de fête sont priées de s'inscrire au moyen du talon ci-dessous au secrétariat central afin que les responsables puissent connaître le nombre approximatif des participantes.

### Les responsables du programme

*Suisse allemande:*

Georgette Grossenbacher

Doris Winzeler

*Suisse romande:*

Yvonne Meyer-Leu

Lydia Tièche

Je participe à la formation permanente le 29 mai  30 mai

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Téléphone .....

Signature .....

Envoyer à: ASSF, Secrétariat central, Flurstrasse 26, 3000 Bern 22

# 92<sup>e</sup> congrès de l'association suisse des sages-femmes

les 29, 30 et 31 mai 1985, Hôtel de Ville, Sierre

Chère collègue

Les sages-femmes valaisannes vous invitent à participer aux journées sierroises. Nous vous attendons dans la Cité du Soleil pour le Congrès 1985: le

programme vous intéressera professionnellement et culturellement.

Pour la section Bas-Valais  
Blandine Zufferey, présidente

## Ordre du jour de l'Assemblée des déléguées 1985

1. Ouverture de l'Assemblée des déléguées
2. Contrôle du mandat des déléguées
3. Nomination des scrutatrices
4. Acceptation du procès-verbal de l'Assemblée des déléguées 1984
5. Acceptation des rapports annuels 1984
  - a) de la présidente centrale
  - b) du fonds de prévoyance
  - c) du journal «Sages-femmes suisse»
  - d) du bureau de placement
  - e) de la commission pour formation permanente
6. Acceptation des comptes annuels 1984
7. Acceptation des budgets pour 1985/1986
8. Rapport de la section Soleure et proposition pour 1986
9. Votes:
  - I. Elections
    - a) deux membres pour le comité central
    - b) quatre membres pour la commission du journal
  - II. Détermination du montant des cotisations
  - III. Vote concernant une résolution de l'ASSF
  - IV. Prise de position concernant l'initiative «oui à la vie»
10. Information concernant la révision des statuts
11. Propositions
12. Proposition du lieu de l'Assemblée des déléguées en 1986
13. Informations
14. Divers



Château de Villa, Sierre.

## Programme

Mercredi 29 mai  
13.00–17.30 h

Cours de perfectionnement 1<sup>re</sup> partie  
Thème: L'accouchement ambulatoire – Solution du juste milieu

Jeudi 30 mai  
08.30–11.40 h

Cours de perfectionnement 2<sup>e</sup> partie  
(programme détaillé page vis-à-vis)

13.15–17.45 h  
19.00 h  
20.00 h

Assemblée des déléguées  
Apéritif  
Banquet

Vendredi 31 mai  
09.00 h  
13.00 h  
Dès 15.00 h

Excursion  
Raclette  
Départ des bus